



Ville de Leforest

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 septembre à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian MUSIAL, Maire, en suite de convocation en date du 11 septembre 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte extérieure de l'Hôtel de Ville et publiée sur le site internet de la ville le jour même.

Etaient présents :

Christian MUSIAL, Maire, Sandrine CHEVALIER, Jérôme VALLIN, Martine LAURENT, Sébastien PERRIOT, Samir EL AABBAOUI, Adjoint(e)s au Maire, Daniel GOUBEL, Julien TAVERNIER, Marie-Louise BOUSSEMART, Bruno ROSIER, Alain SECONDA, Freddy RAWINSKI, Edith BAUWENS, Maryline PRZYBYSZEWSKI, Zora ZOUAOUI, Marie-Christine RUELLE, Maria PARISIS, Françoise MORELLE, David MORGANO, Linda OURAGHI, Elodie FLAMENT, Christophe HUON, Rémi MIQUET, Conseillers(ères) Municipaux(ales).

Etaient excusés :

Audrey COILLOT a donné procuration à Samir EL AABBAOUI.
Marianne MAIRESSE a donné procuration à Alain SECONDA.
Delphine REMILI a donné procuration à Christian MUSIAL.
Sylvain COLIN a donné procuration à Daniel GOUBEL.
Nicolas WOJTKOWIAK a donné procuration à Freddy RAWINSKI.
Tiphanie USTA a donné procuration à Rémi MIQUET.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Martine LAURENT, ayant été désignée pour remplir les fonctions, les a acceptées.

Monsieur le Président ouvre la séance.

1-3 – AVENANT N°4 – MARCHE PUBLIC N°2018.12 – REHABILITATION ET EXTENSION DE LA PISCINE MUNICIPALE – LOT N°14.



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2024

CM/JV/PL/AG

DELIBERATION N° 1 / 3

OBJET : AVENANT N°4 – MARCHE PUBLIC N°2018.12 – REHABILITATION ET EXTENSION DE LA PISCINE MUNICIPALE - LOT N°14.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique notamment l'article L2194-1,

Vu la procédure de consultation n°2018-12 pour la réhabilitation et l'extension de la piscine municipale, ayant permis d'attribuer les lots n°14 : Carrelage – Grès cérame – Grès émaillé, et n°15 : VRD – Aménagement espace verts,

Vu les délibérations n°3-7 du Conseil Municipal du 27 octobre 2020, n° 3-4 et 3-6 du Conseil Municipal du 14 décembre 2020, n°2-5 du Conseil Municipal du 25 mai 2021, n°2-3 et 2-4 du Conseil Municipal du 08 mars 2022 et n°1-5 du Conseil Municipal du 19 mars 2024,

Considérant la demande des services de la Direction Générale des Finances Publiques, il est demandé à la commune de confirmer par avenant le montant définitif du lot repris ci-avant qui a été négocié.

Conformément au Rapport d'Analyse de Offres rédigé par la Maîtrise d'œuvre en février 2019 et à la délibération n°3-5 du Conseil Municipal du 26 juin 2019, le montant initial du lot, est de 300 000 € H.T. Ce montant sera révisé conformément aux documents contractuels.

Considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 05/09/2024,

Vu l'exposé du Maire,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit

Pour extrait certifié conforme à l'original

Publié et affiché le 18 septembre 2024.

Conformément à l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Maire





MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS **EXE10**
AVENANT N° 4

A - Identification du prestataire adjudicataire ou de l'entité adjudicatrice

Ville de Leforest
Place Salengro
62700 LEFOREST
Représentant : Monsieur Christian MUSIAL, le Maire.

B - Identification du titulaire du marché public

ARDECO HABITAT
Z.I rue COPERNIC
62 970 COURCELLES-LES-LENS
SIRET N° 953 893 476 00010

C - Objet du marché public

- Objet : 2018.12 : Réhabilitation et extension de la piscine municipale – Lot n°14 : CARRELAGE – GRES CERAME ET GRES EMAILLE.
- Date de la notification : 15 juillet 2019.

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Suite à la demande des services de la Direction Générale des Finances Publiques, il est demandé à la commune d'acter par avenant le montant définitif du lot repris ci-avant qui avait été négocié.

Conformément au Rapport d'Analyse de Offres rédigé par la Maîtrise d'œuvre en février 2019 et à la délibération n°3-5 du Conseil Municipal du 26 juin 2019, le montant initial du lot, est de 300 000 € H.T. Ce montant sera révisé conformément aux documents contractuels.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicataire ou de l'entité adjudicatrice

Pour la Ville de Leforest :

A Leforest, le

Christian MUSIAL,
Maire

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)